

# Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Division de la communication

Réf: 888f10

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: [pace.com@coe.int](mailto:pace.com@coe.int)



## 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## L'APCE observera les élections législatives anticipées en Moldova

Strasbourg, 24.11.2010 – Une délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), composée de 27 membres et conduite par Indrek Saar (Estonie, SOC), se rendra en Moldova du 26 au 29 novembre pour y observer le déroulement des élections législatives anticipées, aux côtés d'observateurs de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, du Parlement européen et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH).

La délégation rencontrera les représentants des principaux partis politiques en lice, la Commission électorale centrale, et des représentants de la société civile et des médias, avant d'observer le scrutin le 28 novembre.

Une délégation pré-électorale de l'APCE, présente à Chisinau les 26 et 27 octobre, avait noté avec satisfaction que les différents acteurs politiques avaient confiance dans le fonctionnement transparent de la Commission électorale centrale. Elle avait également salué l'amélioration de la couverture médiatique de la campagne électorale. Toutefois, la délégation avait relevé un certain nombre de problèmes, notamment concernant la qualité des listes d'électeurs, et le manque de transparence du financement de la campagne. Elle avait par ailleurs insisté sur « l'importance cruciale de ces élections parlementaires anticipées, dont les résultats devraient *in fine* favoriser la mise en place d'institutions publiques fonctionnelles, conformément à la Constitution ».

\*\*\*

Les conclusions préliminaires seront annoncées lors d'une conférence de presse commune qui se tiendra le lundi 29 novembre à 14h00 à l'hôtel Leogrand de Chisinau.

### Contacts :

Bureau du Conseil de l'Europe à Chisinau : tél. +373 22 202 304

Division de la Communication de l'APCE : tél. +33 3 88 41 31 93

[Liste des membres de la délégation](#)

[Déclaration de la délégation pré-électorale de l'APCE](#)

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président: Mevlüt Çavuşoğlu (Turquie, GDE) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.

Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen);

ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).